Manager de projets audiovisuels : « Droits artistiques »

- 24h à distance et sur site
- Formation collective suivi d'un accompagnement individuel
- Mise en pratique en situation de travail (AFEST)
- Suivi et impact de la formation

2750€ht
inter-entreprise

6990€ht
intra-entreprise

Le chiffrage de chaque poste d'un devis d'un projet audiovisuel n'est pas qu'une simple opération comptable.

La profession a besoin de Managers de projets audiovisuels professionnels dans l'exercice de l'établissement d'un devis, c'est-à-dire de collaborateurs disposant : à la fois de connaissances et de méthodes techniques, mais sachant aussi agir et réagir efficacement en situations réelles de travail en mobilisant de nombreuses qualités. Pour répondre à cette double exigence, les Managers de projets audiovisuels doivent suivre des cursus de professionnalisation sur les 9 postes d'un devis. Le cursus de professionnalisation n°1 concerne les "droits artistiques".

PUBLIC

Manager de projets audio visuels en charge de l'établissement d'un devis sur les postes : Gestion des droits artistiques et des frais préliminaires

FORMAT PÉDAGOGIQUE	DURÉE	PÉDAGOGIE
Présentiel	24h	58% théorie 42% pratique

Gérer les droits artistiques et les frais préliminaires

- Vérifier la chaîne des droits
- Apprécier les besoins en musique
- Chiffrer les engagements déjà effectués pour le projet
- Evaluer les droits à l'image (royalties) et leur montant
- Apprendre à agir efficacement en situations réelles
- Apprendre sur ses pratiques professionnelles en situations réelles

COMPÉTENCE 1

Module de formation « droits artistiques » et Entretien de positionnement individuel

Cours | Classe virtuelle

- Remonter et vérifier une chaîne des droits
- Le droit d'auteur en France
- Les droits d'adaptation
- Le contrat option et le contrat cession
- Evaluer les besoins « Musique »
- Etudier un contrat de musique
- Evaluer les droits auteur-réalisateur
- Comprendre un droit dérivé
- Qu'est-ce que le droit à l'image ?
- Comprendre les royalties
- Evaluer les frais préliminaires
- Identifier sur un référentiel de situations de travail en lien avec le thème du parcours, la situation de travail, la (ou les) problématique sur laquelle l'apprenant souhaite être accompagné lors des deux AFEST à venir.

COMPÉTENCE 2

Préparation de la 1ère mise en situation de travail (AFEST 1)

A distance avec l'accompagnateur AFEST

- Préparer son action à venir. Se préparer à agir
- Poser des hypothèses d'actions
- Prendre conscience de sa capacité à réussir.

COMPÉTENCE 3

Formation en situation de travail 1 (AFEST1)

En situation de travail réelle avec supervision de l'accompagnateur AFEST

- Agir sous la supervision de l'accompagnateur
- Analyser sa pratique. Vérifier ses hypothèses d'actions.
- Obtenir le feed back de l'accompagnateur sur sa pratique et son comportement professionnels (ses soft skills)
- Chercher des améliorations dans sa pratique professionnelle

COMPÉTENCE 4

Séance d'analyse réflexive 1 (AFEST1)

A distance avec l'accompagnateur AFEST

- Se rappeler de son expérience
- Verbaliser sa pratique ; modéliser sa façon d'agir efficace
- Prendre conscience de son savoir agir efficace et de ses axes d'amélioration
- Transférer : transposer sa bonne pratique dans la situation de travail suivante
- Programmer la situation de travail n°2

COMPÉTENCE 5

Préparation de la 2nde mise en situation de travail (AFEST2)

A distance avec l'accompagnateur AFEST

- Préparer son action à venir. Se préparer à agir en exploitant son retour d'expériences de la 1ère situation de travail

COMPÉTENCE 6

Formation en situation de travail 2 (AFEST2)

En situation de travail réelle en s'auto régulant (sans présence de l'accompagnateur AFEST)

- Agir en s'appuyant sur les leçons tirées de sa pratique précédente.
- Faire son auto analyse réflexive en fin de séance pour apprendre par soi-même sur sa pratique

COMPÉTENCE 7

Séance d'analyse réflexive 2 (AFEST2) & Séance d'évaluation

A distance avec l'accompagnateur AFEST

- Se rappeler de son expérience
- Verbaliser sa pratique ; modéliser sa façon d'agir efficace
- Prendre conscience de son savoir agir efficace et de ses nouveaux axes d'amélioration
- Transférer : transposer sa bonne pratique dans les situations de travail futures
- Programmer l'évaluation de ses progrès
- Evaluation des progrès observés sur les résultats obtenus en situations de travail, sur les pratiques professionnelle, et, sur les comportements professionnels